

Enquête sur les dépenses d'administration fédérale au titre de la culture
Exercice financier 2007-2008

Confidentiel (une fois rempli).
Ces renseignements sont recueillis en vertu de la
Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985,
chapitre S19.
En vertu de cette loi, il est obligatoire de remplir le
présent questionnaire.

Réservé à l'usage du bureau seulement

001 003 004

Dépenses selon le genre et la province ou le territoire

Province ou territoire 002	Genre de dépenses															Dépenses totales 17=3+4+10+16	
	Dépenses internes				Dépenses externes												
	Subventions, contributions, et transferts de fonctionnement aux :											Subventions, contributions, et transferts d'investissement aux :					
	Salaires et traitements 1	Achats de biens et services 2	Dépenses de fonctionnement 3=1+2	Dépenses d'investissement 4	Particuliers 5	Associations et organismes 6	Administrations provinciales/territoriales 7	Administrations municipales 8	Autres * (précisez ci-dessous) 9	Total 10=5+6+7+8+9	Particuliers 11	Associations et organismes 12	Administrations provinciales/territoriales 13	Administrations municipales 14	Autres * (précisez ci-dessous) 15	Total 16=11+12+13+14+15	
Arrondir tous les chiffres au dollar le plus près – omettre les cents																	
(10) Terre-Neuve-et-Labrador																	
(11) Île-du-Prince-Édouard																	
(12) Nouvelle-Écosse																	
(13) Nouveau-Brunswick																	
(24) Québec																	
(35) Ontario																	
(46) Manitoba																	
(47) Saskatchewan																	
(48) Alberta																	
(59) Colombie-Britannique																	
(60) Yukon																	
(61) Territoires du Nord-Ouest																	
(62) Nunavut																	
(70) Organisations nationales (précisez)																	
(71) Étranger (précisez)																	
(72) Dépenses non réparties																	
(80) Dépenses totales																	

* Pour la catégorie « autres », veuillez indiquer le numéro de la case, puis le nom de l'établissement ou du secteur ayant reçu la subvention.